



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 janvier 2023 à 19h00

**PRESENTS** : MM. MUFFAT Sophie, MM BAUD Nadine FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET David, GEROUDET Francis, RAMEL Benoît.

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM. BAUD Mickaël, CAVET Carole, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Mr GEROUDET David.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2022.

Les membres du conseil municipal approuvent le compte rendu à l'unanimité.

### 2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Périmètre d'arrondissement : Suite à la réception du courrier de notre préfet sur le schéma intercommunal et une meilleure cohérence du territoire, il est proposé que l'arrondissement de Thonon-les-bains intègre les communes des Gets et de la Côte d'Arbroz.

La CCHC a été interrogée sur les limites de l'arrondissement et a répondu de façon favorable à l'intégration des communes citées ci-dessus.

Le conseil municipal approuve le changement d'arrondissement.

### 3. FINANCES

#### ❖ DROITS OUVERTS – Fonds de concours :

Ce point sera abordé après le vote du budget.

#### ❖ Subventions :

Chalet d'Alpage : Subvention accordée par le département de 17 654 euros pour 29 424 euros de travaux soit 60 %.

Dossier transmis à la CCHC afin d'obtenir 20 % de subvention complémentaire suite au contrat CTENS qui doit être signé avec la CCHC et le Département.

### 4. URBANISME

#### ❖ PLUi-H :

Le PLUi-H a été approuvé le 13.09.2022

**Recours gracieux de l'Etat** : L'Etat a fait un recours gracieux sur différents points, notamment les changements de destinations qu'il trouve trop nombreux.

La commune est concernée par les changements de destinations de la Scierie du Moulin et du Grenier de la Villaz.

La commune a fait une réponse argumentée au service urbanisme pour conserver ces changements de destinations

### **Modifications PLUi-H :**

- D'anciens greniers rattachés à d'anciennes fermes ont été classés en zone UC du PLUi alors que les fermes sont classées en zone UH du PLUi.  
Nous demandons que les greniers soient classés dans le même zonage que leur ferme de rattachement c'est-à-dire UH.
- Les modifications concernant les règles de stationnement demandées lors de la COP15 du 18 mai 2022 n'ont pas été prises en compte dans le règlement du PLUi approuvé.
- La zone agricole est restrictive en matière d'élevage, nous demandons le possible installation de ruchers en zone A et N.

**Ces points devront être pris en compte dans la prochaine modification du PLUi-H.**

#### ❖ Examen des dossiers en cours :

##### Permis de construire :

Mme WITHERS	Route des Etovés	Rénovation mazot	En cours d'instruction
Mr et Mme CLOTTES	Route des Alliés	Construction chalet	En cours d'instruction

##### Déclaration préalable :

Mr AUBERT	Route de la Mériver	Pose d'une palissade	Accordé
Mr RAMEL	Route de la Meyre	Création d'un rucher	En cours d'instruction
Mme GOUVILLE	Rte du Bois à Bâtard	Changement toiture	En cours d'instruction

#### ❖ OAP de la ZAC du village :

##### **Présentation du Projet CARE Promotion**

Répartition :

- 40% d'acquisition sociale (BRS Bail résidence solidaire)
- 60 % d'acquisition libre

**Deux préprojets sont présentés avec différentes densités.**

**Le conseil trouve les propositions intéressantes, mais la densité doit être revue pour se conformer à ce qui est prévu dans l'OAP (rappel sur les deux zones 1AU et 2AU la commune prévoit 34 logements).**

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

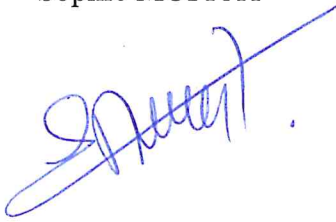
- Travaux forestiers : Information d'un contrôle de terrain concernant la subventions Sylv'ACCTES de 2020 pour un montant de 2 509 €.
- Recensement de la population : La commune comptabilise 361 habitants en date du 01/01/2023.
- Commission santé : La commune doit avoir un(e) représentant(e) à la commission santé suite au départ du conseil Mme BAUD Stéphanie. Un appel à candidature est lancé au sein du Conseil.
- Point sur la commission scolaire Essert-Romand La Côte d'Arbroz qui a eu lieu le 3 janvier.
- Remerciements reçus sur les subventions octroyées par la commune.

- Remerciements reçus de plusieurs habitants de la Commune pour les paniers de Noël et vœux : lecture en séance des courriers.
- Logo : un mandat a été signé avec la société New Deal pour la réalisation d'un logo pour la commune. Plusieurs propositions ont été présentées, des modifications mineures sont demandées afin d'aboutir à la version finale.

Prochain conseil municipal : **Lundi 20 février 2023 à 19h00.**

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h00.

Le Maire,  
Sophie MUFFAT



Le secrétaire,  
Mr David GEROUDET

